



The *Great* Canadian
Catholic Hospital History Project

Documenting the legacy and contribution of the
Congregations of Religious Women in Canada,
their mission in health care, and the founding and operation of Catholic hospitals.



Projet de la *Grande* Histoire
des hôpitaux catholiques au Canada

Retracer l'héritage et la contribution des
congrégations de religieuses au Canada,
leur mission en matière de soins de santé ainsi que la fondation et l'exploitation des hôpitaux catholiques.

Hôpital Ste-Croix École d'Infirmières

Drummondville, Québec

Source: Catholic Health Alliance
of Canada

Copyright: Public Domain

Digitized: December 2018

L. 76/431

Ecole d'Infirmières



HÔPITAL SAINTE-CROIX

L76/4J17

HÔPITAL STE-CROIX ECOLE D'INFIRMIERES

Drummondville, P. Québec



*Ecole approuvée par
L'Association des Infirmières de la
Province de Québec
et
L'Université de Montréal
1955*

HISTORIQUE

En 1910, de par l'initiative de M. l'abbé Frédéric Tétreau, curé de Drummondville, les filles de Mère d'Youville, (Soeurs Grises) jetaient simultanément, à Drummondville, les fondements de trois oeuvres de charité: hôpital, hospice et foyer pour jeunes filles.

Ces trois oeuvres se poursuivirent dans la même maison pendant plusieurs années. Cependant le foyer dûit céder sa place à un orphelinat dès la 5e année de son existence.

En 1927, vu l'exiguité des lieux et le développement que prenait le soin des malades, un hôpital d'une capacité de 18 lits fut construit sur la rue Brock. La générosité de M. l'abbé Georges Mélançon, curé de Drummondville, facilita alors la réalisation de l'entreprise.

A peu d'années d'intervalles, trois agrandissements successifs s'imposèrent, portant à 65 lits, la capacité de l'Hôpital. Enfin devant l'extension continuelle de l'oeuvre, l'on forma le projet de construire une Institution pouvant répondre adéquatement aux besoins d'une population sans cesse grandissante.



C'est ainsi que s'éleva en 1947, sur la rue Hériot, un édifice pouvant recevoir 228 malades. En juillet 1949, le nouvel hôpital était officiellement inauguré. Cette institution des plus moderne est en mesure d'assurer aux malades tout le confort et la sécurité désirés. Des spécialistes dans les différents domaines dispensent un travail hautement scientifique. La valeur de l'hôpital et de son personnel s'est vue décerner depuis peu accréditation entière par "La Commission Mixte de l'Accréditation des Hôpitaux".

Orné de ce nouveau fleuron, l'hôpital Ste-Croix entend continuer sa marche en avant dans sa lutte contre la maladie et la mort, mais plus encore en tant que représentant de l'Eglise, au nom de laquelle il exerce son oeuvre de miséricorde auprès des corps et des âmes de ceux qui se confient à lui.

ECOLE

Le développement rapide de l'hôpital et les avantages éducatifs qu'il offrait firent naître et grandir peu à peu le projet de l'ouverture d'une Ecole où les jeunes filles de la région auraient la possibilité de se former à la profession d'infirmières.

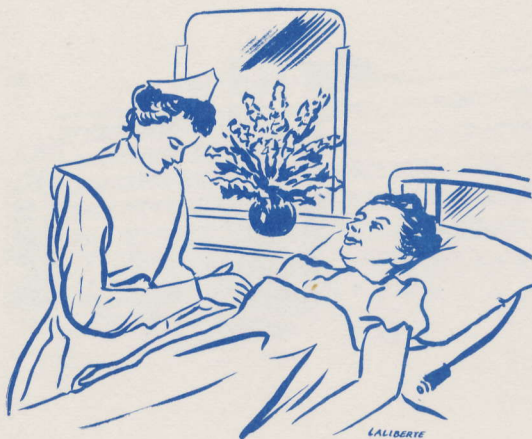
Ce projet fut encouragé par l'Association des infirmières de la Province de Québec. En septembre 1948, l'Ecole ouvrait ses portes au premier contingent d'étudiantes.

L'Ecole et son programme éducatif conçu selon les dernières données de la science pédagogique et des développements des soins aux malades ont été approuvés par l'Association des infirmières de la Province de Québec. L'Ecole est aussi affiliée à l'Université de Montréal.

BUTS

L'Ecole d'infirmières de l'hôpital Ste-Croix est une école de formation professionnelle ayant pour but de donner à la société les infirmières compétentes dont

elle a besoin, et à l'Eglise les chrétiennes et les apôtres qui perpétueront la tradition de charité surnaturelle qu'elle continue auprès des malades depuis bientôt vingt siècles.



A l'école, tout est mis en oeuvre pour que la formation de la jeune fille embrasse les différents aspects de la vie humaine à la fois physique, intellectuel, social, moral et religieux. C'est ainsi que le

programme éducatif tend à réaliser chez l'étudiante le développement harmonieux de sa personnalité de femme, en même temps qu'il veut en faire une professionnelle compétente, consciente du rôle qu'elle aura à remplir dans la société, et capable d'en assumer la responsabilité.

Ce programme tend par dessus tout à intégrer cette personnalité féminine professionnelle dans un catholicisme dynamique et réfléchi. Ainsi formée, la jeune fille s'acheminera sûrement vers sa destinée éternelle glorieuse dans l'accomplissement plénier de sa vocation sur la terre.

RESIDENCE DES INFIRMIERES

Dans l'hôpital même, au 6e étage, un local des mieux accommodé est à la disposition des étudiantes: bibliothèque, bureaux du personnel dirigeant et enseignant, chambres des étudiantes, cuisinette et salles de repassage.

Au dernier étage (7e) en plus d'une classe de démonstration pour l'apprentissage des principes et techniques concernant les soins aux malades, une vaste salle de récréation avec terrasses sur le toit est aménagée pour les étudiantes. Piano, discothèque, radio, télévision, tennis de table (ping pong) permettent de vivre là des moments d'heureuse détente.



LALIBERTÉ

La résidence est complétée au 1er étage par des salons, une salle de classe, une cafétéria ainsi qu'un laboratoire de chimie.

A l'extérieur, un court de tennis facilite les exercices physiques en même temps que l'harmonie et la santé du corps.

FACILITES DE FORMATION

L'expérience clinique est assurée aux étudiantes par l'intermédiaire de l'hôpital Ste-Croix, de l'hôpital Pasteur de Montréal et du service d'hygiène publique de la localité.

Hôpital Ste-Croix

L'hôpital Ste -Croix d'une capacité de 228 lits a été aménagé selon les exigences les plus modernes de la science. Tout est prévu de façon à donner aux malades un service de haute qualité.

Le personnel médical comprend un bon nombre de spécialistes reconnus comme tels. L'étudiante acquiert une expérience suffisante dans les services de: médecine, chirurgie, obstétrique, pouponnière, pédiatrie, salle d'opération, diététique, service de stérilisation centrale; le tout complété par de l'enseignement individuel et clinique au lit du malade.

Hôpital Pasteur *stage de 4 semaines*

L'Hôpital Pasteur de Montréal, spécialisé pour le soin des malades souffrant de maladies contagieuses, assure aux étudiantes l'expérience nécessaire dans ce domaine.

Hôpital St. Jean - de Dieu : stage en psychiatrie, de 12 semaines



Service d'hygiène publique:

L'Unité sanitaire du comté de Drummond, dont les bureaux sont à Drummondville, offre aux étudiantes une expérience appréciable dans le domaine de la prévention de la maladie. L'assistance à des cliniques, des visites à domicile et dans les institutions scolaires, favorisent chez l'étudiante une meilleure compréhension de sa profession future.

CONDITIONS D'ADMISSION

a) **Personnalité:** *Bon caractère, tact et discrétion, franchise et loyauté, santé normale, voilà les richesses qu'il faut pour entreprendre des études dans une école d'infirmières.*

b) **Degré d'instruction:** *Education soignée, culture générale, certificat officiel de onzième année section générale comme minimum, ou un diplôme de quatrième année Lettres-Sciences, telles sont les conditions académiques. (Les équivalences sont acceptées).*

c) **Age et date d'entrée:** *Les entrées se font le 1er septembre et le 1er février. Les aspirantes sont admises entre 18 et 35 ans, et doivent être de taille moyenne.*

d) **Certificats exigés:** *La demande d'admission doit être rédigée sur une formule fournie par l'Ecole. Cette demande doit être accompagnée de:*

1. *Un extrait de baptême récent.*
2. *Un certificat de moralité signé par un prêtre.*
3. *Une lettre de référence d'une personne connaissant bien la candidate: la directrice de la dernière école fréquentée ou le dernier employeur.*
4. *Le diplôme et un relevé des points obtenus aux examens. Diplôme et certificat d'études sont présentés à la Sous-Commission d'Immatriculation de l'Université de Montréal pour attestation.*

5. Une photographie de date récente.
6. Un certificat du médecin (sur formule de l'école) témoignant que l'aspirante est en bonne santé et n'est atteinte d'aucune infirmité physique incompatible avec la profession. Tout traitement jugé nécessaire doit être suivi avant l'admission à l'école.
7. Un certificat du dentiste, (sur formule de l'école).
8. Un certificat d'immunisation antidiphthérique, antityphique et anti-tuberculeux lorsqu'il y a possibilité.
9. Un certificat de vaccination antivariolique.
10. Une entrevue avec la directrice est requise lorsque la distance le permet.



DROITS A ACQUITTER

La pension, le logement, le blanchissage complet, sont fournis gratuitement pendant le cours.

Frais spéciaux:

Frais d'inscription

Examens et analyses de laboratoire pour les trois ans.

Usage de la bibliothèque.

Association des étudiantes

le tout	\$35.00
Uniformes (4) et tabliers (4)	\$22.00
Livres et résumés nécessaires pour la probation	\$15.00

Frais psychologiques 10.00
 Les uniformes et tabliers se procurent à l'école. L'aspirante, avant son entrée à l'école, doit se procurer une jupe grise avec blazer bleu marine, costume obligatoire pendant la probation.

Elle devra apporter encore, outre ses vêtements ordinaires, des sous-vêtements blancs, un sac à buanderie, un panier à papier, une montre-bracelet marquant les secondes, un fer à repasser, un réveille-matin, une plume-réservoir et un crayon ainsi qu'un missel. Le tout doit être marqué à son nom.

PROMOTIONS

Les promotions suivantes sont accordées selon le mérite des étudiantes.

Prise de coiffe (après quatre mois de probation). Deuxième, Troisième année et Collation du diplôme d'infirmière.

- Conditions:
- a) Réussir les examens.
 - b) Donner satisfaction au travail clinique.
 - c) Posséder une personnalité pouvant répondre aux exigences de la profession.

Des examens universitaires sont obligatoires à la fin du cours, pour l'obtention de la licence octroyée par l'Association des Infirmières de la Province de Québec.

DISCIPLINE

Un guide, contenant les règlements disciplinaires de l'École, est remis à chaque étudiante dès son entrée. Elle est tenue d'observer intégralement les règlements pendant toute la durée de son cours. Après la période de probation, elle doit signer un engagement par lequel elle s'oblige à s'y conformer.

Le comité de Régie de l'École se réserve le privilège de congédier ou de suspendre en tout temps, une élève qui ne donne pas satisfaction aux examens ou au travail clinique, ou dont la conduite générale ne répond pas aux exigences de la profession.



Heures de service:

Le temps consacré au travail pratique est d'environ huit heures par jour, y compris les heures de cours, avec une journée libre par semaine. L'étudiante doit donner deux mois de service de nuit par année; un mois à la fois. Une nuit de repos lui est accordée chaque semaine.

Vacances - Indemnités

L'élève a droit à un jour de congé par semaine, trois semaines de vacances par année pendant la période d'été. Trois jours de congé lui sont également octroyés au cours des Fêtes.

Après la période de probation, une indemnité de quelques dollars est donnée chaque mois à l'étudiante:

1ère année	\$6.00	5.00
2ème année	\$8.00	12.00
3ème année	\$9.00	15.00

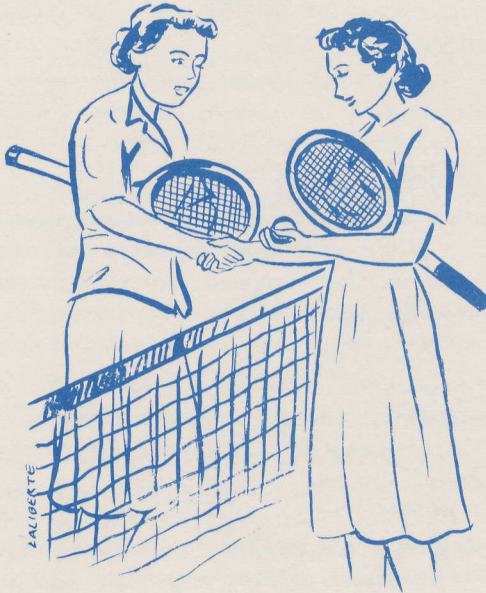
Programme de santé

Une radiographie pulmonaire, formule sanguine, analyse d'urine et examen médical sont subis à l'hôpital par l'aspirante dès son entrée: examens qui lui sont renouvelés au début de chaque année.

Lorsqu'elle est malade, l'étudiante a la liberté de consulter un médecin de son choix. Un certain nombre de jours de maladie ainsi que d'hospitalisation gratuite en chambre semi-privée lui sont accordés pendant son cours.

Activités co-professionnelles

Pour favoriser l'épanouissement de la personnalité, des activités diverses, à caractère intellectuel, religieux ou social sont organisées dans l'Ecole. Différents comités formés au sein de l'Association des étudiantes assument la responsabilité de la mise à exécution de ce programme extra-scolaire.



PROGRAMME D'ETUDES

BUTS DE CHAQUE MATIERE

Sciences morales et sociales

But général

Contribuer à la formation humaine et chrétienne de l'étudiante-infirmière. Par là, la rendre apte à mieux comprendre la personne humaine dans son unité à la fois biologique et psychique.

Déontologie:

Faire réaliser à l'étudiante la beauté de la carrière d'infirmière par l'étude des qualités à développer ou à acquérir et celle des vertus à pratiquer. Lui apprendre à connaître les responsabilités qu'elle devra assumer dans sa carrière d'infirmière: envers elle-même et envers autrui.

Histoire du Nursing:

Mettre en lumière les contributions scientifiques apportées à la médecine par les civilisations antiques et démontrer l'influence de l'avancement de la science médicale sur l'évolution du soin des malades au cours des siècles.

Sociologie:

Donner des notions fondamentales de la vie familiale, sociale, économique dans le but de favoriser de meilleures relations humaines dans l'exercice de sa profession et par là lui permettre de donner un rendement maximum.

Psychologie:

Faire connaître à l'étudiante l'âme et ses différentes facultés afin de la mettre en mesure de soigner son malade dans son entité complète: corps et âme.

Hygiène mentale:

Donner les règles de santé mentale dont l'application favorisera le développement normal de la personnalité de l'infirmière. La mettre en état d'aider efficacement ses malades à la solution des problèmes d'ordre psychique.

Orientation professionnelle:

Aider l'étudiante à faire un choix dans les nombreuses situations que lui offre sa carrière d'après ses goûts et ses aptitudes. Présenter à l'infirmière les avantages des associations afin de les lui faire apprécier et la renseigner sur les différentes lois qui ont rapport à la profession.

Religion:

Ce cours doit amener l'étudiante à prendre conscience de sa vie surnaturelle. Développer chez-elle des habitudes de vie chrétienne, personnelles, sociales et professionnelles. Augmenter et approfondir les connaissances religieuses déjà acquises.

Morale professionnelle:

Enseigner à l'étudiante les principes de morale chrétienne qui doivent la guider dans l'exercice de sa profession et appliquer ces principes à des cas concrets.

SCIENCES BIOLOGIQUES & CHIMIQUES

But général

Donner à l'étudiante les principes de base nécessaires à la compréhension et à l'application intelligente des différentes sciences au programme de ses études professionnelles.

Anatomie & physiologie:

Provoquer chez l'étudiante un intérêt plein d'appréciation pour le corps humain, chef-d'oeuvre de Dieu. Lui donner des connaissances de base sur la structure et le fonctionnement de l'organisme humain à l'état normal.

Chimie:

Procurer à l'étudiante les connaissances jugées absolument nécessaires à la compréhension des principaux phénomènes physico-chimiques qui forment une grande partie de son expérience quotidienne et qu'elle peut appliquer dans l'exercice de sa profession à la prévention des maladies ou au soin des malades.



Microbiologie:

Convaincre l'étudiante de l'existence et du mode de vie des bactéries, du rôle important qu'elles exercent dans la nature et dans la vie humaine.

Apprendre à l'étudiante à utiliser les moyens de protection contre les effets nocifs des micro-organismes.

Nutrition:

Amener l'étudiante à apprécier le rôle de la nutrition dans le maintien de la santé, la convaincre des conséquences néfastes d'une alimentation défectueuse et des problèmes sociaux qui s'en suivent.

Pharmacologie & Solutions:

Convaincre l'étudiante de toute la responsabilité qui lui incombe dans l'exécution de la prescription médicale, de l'exactitude avec laquelle elle doit s'acquitter du dosage, de la régularité et de la fréquence des doses à administrer. Enseigner le bon emploi des poids et mesures dans les calculs permettant une sage administration des médicaments.

SCIENCES DU NURSING

But général

Donner à l'étudiante les connaissances d'ordre médical nécessaires à l'accomplissement de ses fonctions auprès du malade.

Principes et techniques du soin des malades:

L'importance de l'enseignement de cet art aussi bien que sa valeur éducative découlent du but primordial de la profession d'infirmière: "Le soin du malade." Cette science prépare l'étudiante à un service méthodique, intelligent et sympathique.

Secourisme:

Inculquer à l'infirmière les principes fondamentaux des soins d'urgence, la rendre capable d'appliquer ses connaissances professionnelles dans les circonstances imprévues où elle se trouvera en présence de victimes à secourir.

Hygiène personnelle et générale:

Donner à l'étudiante l'idée exacte de la santé, lui en faire réaliser l'importance et l'inciter à la recherche constante des moyens propres à la conserver et à l'améliorer.

Médecine générale:

Orienter l'étudiante vers la perfection de son art, le soin du malade suivant sa condition physique et psychique, l'observation judicieuse du comportement du malade et de la maladie, l'exécution fidèle des ordonnances médicales.

Diétothérapie:

Familiariser l'étudiante avec les restrictions alimentaires qui s'imposent pour la guérison de certains états pathologiques. La mettre en mesure d'enseigner aux malades le pourquoi de ces diètes en vue d'une meilleure coopération de sa part.

Chirurgie générale:

Faire réaliser le rôle important de l'infirmière dans la prévention et le diagnostic précoce des affections chirurgicales. Aider le malade à s'orienter et à s'adapter au milieu hospitalier, saisissant toutes les occasions de lui faire de l'enseignement.



Obstétrique:

Rendre l'étudiante capable de constater, reconnaître, interpréter intelligemment les manifestations physiques et mentales qui se rencontrent durant la grossesse, pour aider, encourager les jeunes mamans en tout temps, mais surtout au temps de l'accouchement.

Puériculture & Pédiatrie:

Aider à comprendre, par la puériculture, le développement physique et mental de l'enfant normal. Fournir des connaissances générales nécessaires pour prodiguer avec compétence les soins aux enfants malades.

Cardiologie:

Donner à l'élève les notions nécessaires pour lui faire comprendre la portée sociale des maladies du coeur et la ré-éducation qui s'impose chez ces malades de même que la nécessité pour l'infirmière de s'intéresser aux programmes d'éducation.

Gynécologie:

Donner à l'étudiante des connaissances précises sur l'appareil génital, son fonctionnement normal, les troubles qui peuvent se présenter, les moyens de les prévenir et de les soulager.

Urologie:

Démontrer à l'élève l'importance de l'élimination rénale et par conséquent l'attention qu'il faut apporter à la prévention ou à la guérison des troubles qui peuvent survenir au niveau des voies urinaires.





Orthopédie:

Enseigner à l'étudiante les différentes altérations qui peuvent survenir au niveau du tissu osseux par traumatisme ou par lésion pathologique. La rendre habile à prendre soin de ces malades et à les manipuler malgré les problèmes difficiles créés par les appareils et les positions dont il faut tenir compte.

Endocrinologie:

Faire connaître à l'élève le système glandulaire, sa localisation, l'importance de son rôle physiologique normal aux différents âges de la vie et les symptômes d'un déséquilibre fonctionnel.

Neuro-psychiatrie:

Développer chez l'infirmière l'habileté à comprendre et à utiliser les divers modes d'approche du patient mental afin d'établir entre elle et lui les rapports adéquats pour favoriser le retour à la santé.

Ophtalmologie:

Montrer à l'étudiante la délicatesse et la complexité de l'œil, son importance, le soin qu'il faut en prendre et toutes les mesures prophylactiques que l'on doit observer et faire observer pour le préserver et le guérir lorsqu'il est atteint par un traumatisme ou une maladie.

Oto-rhino-laryngologie:

Faire comprendre à l'infirmière la structure et la fonction de l'oreille, du nez et de la gorge, les causes des maladies, leur prévention et leurs conséquences individuelles et sociales.

Dermatologie:

Renseigner l'étudiante sur les manifestations diverses des réactions et maladies de la peau, exercer son esprit d'observation et la rendre capable de rapporter immédiatement au médecin tout symptôme important dont l'interprétation précoce sera une sauvegarde pour le malade.

Maladies contagieuses:

Enseigner à l'élève les principes et les techniques de l'isolement à l'hôpital et au foyer, de même que les moyens généraux de prophylaxie, les signes et les symptômes des maladies contagieuses. Apprendre à soigner ces différentes maladies.

Hygiène publique:

Faire connaître et apprécier les organisations officielles et bénévoles qui travaillent à l'amélioration de la santé publique par l'éducation du peuple, et le contrôle des causes des maladies les plus fréquentes, soit dans un centre, dans une province ou dans un pays.





Profession pleine de promesses d'avenir:

La profession d'infirmière s'ouvre très large aux activités féminines. Jeune fille qui rêves d'avenir, qui souris à demain, n'aurais-tu pas entendu, en lisant ces pages, l'appel au dévouement sublime?

Celui qui souffre a besoin de ton aide, du réconfort de ta présence. Tes soins pour être efficaces, doivent être appuyés sur une technique sûre; ta sympathie pour être bienfaisante, doit émaner d'une personnalité qui accuse une formation profonde.

Carrière éminemment sociale que celle de l'infirmière, au service du prochain, dans le don joyeux de toutes les qualités qui font la jeune fille idéale.

